



PREFECTURE DE LA MOSELLE

CABINET DU PREFET

DIRECTION DES SECURITES

SERVICE INTERMINISTERIEL  
DE DEFENSE ET DE LA PROTECTION CIVILE

AFFAIRE SUIVIE PAR : Muriel SIMONIN

TEL. 03 87 34 87 85  
FAX. 03 87 34 87 84  
Mèl : muriel.simonin@moselle.gouv.fr

REF N° **25/2018** /SIDPC/MS

**Monsieur le Préfet de Moselle**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du département**

**en communication à Mesdames et Messieurs les  
Sous-Préfets d'arrondissement**

Metz le 22 février 2018

**OBJET : Déclenchement du plan « Grand Froid »**

Mesdames et Messieurs les Maires,

Compte tenu des prévisions climatiques annoncées, j'ai décidé le déclenchement du dispositif hivernal pour les personnes sans abri à compter du 22 février 2018.

L'ensemble des structures mobilisées dans le cadre du dispositif d'urgence sociale est informé de cette décision et doit être en mesure de proposer une réponse à toute situation d'urgence.

Je vous rappelle que l'activation implique également la possibilité, en cas de nécessité et des risques pour la vie humaine, de mobiliser temporairement et du fait de conditions extrêmes, des structures collectives.

J'attire votre attention sur la nécessité de repérer les familles et les personnes isolées en situation de précarité qui pourraient être en danger pendant cette période.

Dans ces circonstances, j'en appelle également à la solidarité de vos services sur chacun de vos territoires d'intervention pour contribuer à cette veille sociale au bénéfice des personnes les plus en difficultés.

Je vous saurai gré de relayer ces informations auprès de vos services.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet,

Didier MARTIN